

Délibération DEL-CC-2026-154

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 AVRIL 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (69 dont 1 suppléant) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUREAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-Michel MONNEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Jean-Michel MONNEAU (suppléant de Dominique MALLAISE).

Pouvoirs (4) : Sandra CAILTON pouvoir à Yannick CHARRIER, Annie MORIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Karine PIED pouvoir à Aurélie GREGOIRE, Patricia YOU pouvoir à Vianney GARREAU.

Absents (6) : Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Annie MORIN, Karine PIED, Anne-Marie POITOU, Patricia YOU.

Date de convocation : 16-04-2026

Secrétaire de séance : Magali HERISSE.

DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) : élection des délégués à l'assemblée générale et au comité syndical

Vu l'arrêté n°79-2020-05-26-003 de modification des statuts du SIEDS du 26 mai 2020 ;

Considérant l'adhésion de Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS).

Conformément aux statuts susvisés, la Communauté d'Agglomération dispose de :

- 4 sièges au comité syndical au comité syndical ;
- 9 sièges à l'assemblée générale qui incluent les 3 délégués désignés pour le conseil syndical

Un délégué ne peut siéger à la fois pour une commune et pour l'Agglo2B.

En application des articles L.5711-1 et L.5211-7 du CGCT, le mode de scrutin applicable aux syndicats mixtes est le scrutin secret, plurinominal à la majorité absolue les deux premiers tours et à la majorité relative au 3^e tour. Le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ses délégués au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

DELEGUES AU SYNDICAT D'ENERGIE DES DEUX-SEVRES	
CANDIDATS AU COMITE SYNDICAL	
1	Pierre BUREAU
	Pierre MORIN
2	Philippe BARON
	Pierre MORIN
3	Pascal LAGOGUEE
	Pierre MORIN
4	Christine SOULARD
	Pierre MORIN
CANDIDATS A L'ASSEMBLEE GENERALE	
1	Pierre MORIN
2	Bérandère BAZANTAY
3	Elina PREAULT
4	Sylvie FOUILLET
5	Virginie GIL

Election du premier délégué au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 2
- Monsieur Pierre BUREAU : 73

Election du deuxième délégué au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 2
- Monsieur Philippe BARON : 73

Election du troisième délégué au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 2
- Monsieur Pascal LAGOGUEE : 73

Election du quatrième délégué au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	1
Suffrages exprimés	72
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 2
- Madame Christine SOULARD : 73

Election du premier délégué à l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre MORIN : 73

Election du deuxième délégué à l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Bérange BAZANTAY : 73

Election du troisième délégué à l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Elina PREAULT : 73

Election du quatrième délégué à l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Sylvie FOUILLET : 73

Election du cinquième délégué à l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Virginie GIL : 73

Le conseil communautaire est invité à procéder à l'élection de :

- **4 délégués au comité syndical comme suit :**

DELEGUES AU SYNDICAT D'ENERGIE DES DEUX-SEVRES	
COMITE SYNDICAL	
1	Pierre BUREAU
2	Philippe BARON
3	Pascal LAGOGUEE
4	Christine SOULARD

- **9 représentants à l'assemblée générale (qui incluent les délégués au comité syndical) comme suit :**

DELEGUES AU SYNDICAT D'ENERGIE DES DEUX-SEVRES	
ASSEMBLEE GENERALE	
1	Pierre MORIN
2	Bérangère BAZANTAY
3	Elina PREAULT
4	Sylvie FOUILLET
5	Virginie GIL

- autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le 07 MAI 2026

Notifié ou publié le 07 MAI 2026

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



